



N° D'IMPRIMÉ C71031417

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



AUTOSÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

05/08/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26064052

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/10/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 033C1356

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays : FL-765-VV (F) Date d'immatriculation : 26/11/2019 Date de 1^{ère} mise en circulation : 26/11/2019

Marque

PEUGEOT

Désignation commerciale

BOXER

(1) N° dans la série du type (VIN) : VF3YAANFA12M66566 (5) Catégorie internationale : N1 Genre : CTTE

Type/CNIT

N10PGTCT079P508

Énergie

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

179971

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

Défaillances majeures :

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) ARD, ARG
4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVD
4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) D
8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0562 P2100 P0243

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé ARD, ARG
3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé D
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AV

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 16/11/2023 : 126056 km / 20/11/2023 : 126132 km / 22/10/2024 : 150546 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+2.6 m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	0 %		5 %	
Forces verticales :	1242 daN		775 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	431 daN	440 daN	254 daN	250 daN
Déséquilibre (<20%) :	2 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	431 daN	440 daN	254 daN	250 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	68 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	18 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.5 %			
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-1.0 %		-3.7 %	